



**Jour
J-54**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

07/11/2019

**CONSEIL
DES MINISTRES**

P 2-4

Établissements publics nationaux et sociétés d'État

Un nouveau dispositif légal pour tout réorganiser



Établissements publics nationaux et sociétés d'État

Un nouveau dispositif légal pour tout réorganiser

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a présidé, hier, le Conseil des ministres qui a été sanctionné par d'importantes mesures et des communications.

Le traditionnel Conseil des ministres a eu lieu, hier, au Palais présidentiel. Le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré, ministre de la Communication et des Médias, dans le point presse qui a sanctionné cette réunion hebdomadaire de l'équipe gouvernementale, a fait savoir que le Conseil, au titre du ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, a adopté un projet de loi fixant les règles générales relatives aux Établissements publics nationaux (Epn) et portant création de catégories d'établissements publics. Dans son argumentaire, il a expliqué que ce texte de loi vise à mettre en cohérence la législation nationale sur ces structures étatiques avec l'évolution actuelle du cadre de gestion des finances publiques au sein de l'espace Uemoa. Mieux, selon lui, ce dispositif, « sur la base de ces nouvelles orientations, révisé et actualise les règles générales régissant les Epn, depuis leur création jusqu'à leur dissolution, absorption ». Ainsi, en lieu et place de la catégorie des Établissements publics administratifs (Epa) notamment, il crée une nouvelle catégorie d'Epn dénommée Établissements publics administratifs, sociaux, culturels et environnementaux prenant en compte les caractères spécifiques de la mission de service public exécutée. Le porte-parole du gouvernement a, en outre, informé que ce nouveau dispositif légal, contrairement à la législation en vigueur, précise le contenu de la coordination des tutelles exercées sur les Epn. Le Conseil des ministres d'hier a également adopté deux autres projets de loi. L'un est relatif aux sociétés à participation financière publique. L'autre a trait à la définition et l'organisation des sociétés d'État. Sur le premier texte de loi, Sidi Touré a affirmé qu'il vise à améliorer la gestion des sociétés à participation financière publique avec l'introduction de mécanismes innovants de gouvernance en ligne



Le gouvernement réorganise les Epn et les sociétés d'État. (PHOTO : DR).

avec les meilleures pratiques internationales. « Il adopte notamment les mécanismes de pilotage initiés sur le plan communautaire par l'acte unanime Ohada et met en place des règles spécifiques sur les conditions de représentation de l'État au sein des conseils d'administration des sociétés à participation financière publique », a-t-il expliqué. En ce qui concerne le projet de loi portant définition et organisation des sociétés d'État, il a déclaré que ce dispositif s'inscrit dans le cadre général des politiques de gestion et de contrôle optimum de l'utilisation des ressources publiques adoptées par le gouvernement. À l'en croire, ce texte de loi traduit la volonté du Président de la République de mettre en place un modèle de gestion active et dynamique du portefeuille de l'État. Outre les projets de loi, des décrets ont été pris lors de ce rendez-vous gouvernemental. Notamment le décret fixant les modalités de perception

des recettes propres des collectivités territoriales et des districts autonomes par voie électronique. « Ce décret institue une plateforme technologique de recouvrement des recettes propres des collectivités territoriales et des districts autonomes. Cette mesure vise à moderniser les méthodes de recouvrement des ressources propres de ces entités territoriales, en vue de réduire significativement les risques de déperdition et d'accroître, corrélativement, le niveau des recettes pour la réalisation de projets de développement local », a argumenté le porte-voix du gouvernement.

Opération de reboisement « Un jour, un million d'arbres »

Une communication relative à l'organisation d'une opération de reboisement dénommée « un jour, un million d'arbres » sur l'ensemble du territoire national était l'un des points à l'ordre du jour du Conseil. Sidi Touré a précisé que

cette opération de grande envergure consiste à planter un million d'arbres dans les espaces urbains et ruraux de tout le pays, au cours de la Journée de la paix, le 15 novembre. Il a fait savoir que cette journée, dédiée à la paix et à la cohésion sociale, se veut également un appel à la mobilisation de toutes les couches sociales, de concert avec le gouvernement, pour la reconstitution du couvert forestier national fortement endommagé. L'organisation d'un sommet sur le caoutchouc aura lieu à Abidjan, en 2020, par le Groupe d'étude international sur le caoutchouc (Irsig). Le ministre de la Communication et des Médias a soutenu que cet honneur fait à la Côte d'Ivoire fait suite à une décision prise par les États de l'Irsig, au cours de la 52^e assemblée générale qui s'est tenue du 18 au 22 mars, à Singapour. Il a fait savoir que l'État ivoirien, en plus d'être le pays hôte de cet événement, a été reconduit à la présidence de

l'Irsig pour la période 2019-2021.

Plan national multisectoriel de l'allaitement...

Le ministre Sidi Touré, dans son point de presse post-Conseil des ministres, a également porté à la connaissance de l'opinion nationale et internationale qu'une communication relative au lancement du Plan national multisectoriel de l'allaitement (Pnma) et à la campagne pour la promotion de l'allaitement et la stimulation précoce, prévue le 14 novembre, a été adoptée. Il a déclaré que cette campagne se déroulera sur l'ensemble du territoire national et vise à promouvoir l'allaitement auprès des populations, de façon à éradiquer les mauvaises pratiques d'alimentation du nouveau-né et du nourrisson et à favoriser une croissance optimale et un bon état de santé de l'enfant.

La célébration, en Côte d'Ivoire, de la Journée mondiale de la femme ru-

rale (Jmfr) aura lieu le 14 novembre, à Zoukougbeu. Cette information a fait l'objet d'une communication au Conseil d'hier, selon Sidi Touré. Celui-ci a informé que l'édition 2019 de la Jmfr aura lieu dans la région du Haut-Sassandra autour du thème : « Investir dans les compétences pour accélérer l'autonomisation de la femme rurale ». Cette célébration, à l'en croire, sera marquée par la remise de dons divers et la sensibilisation des populations de cette localité aux droits humains, en vue de promouvoir un changement de mentalité et de comportement en faveur de l'autonomisation de la femme et de son épanouissement personnel.

Le porte-parole du gouvernement a profité de l'occasion pour inviter des acteurs politiques à faire preuve de maturité, en s'abstenant de tenir des propos belliqueux et injurieux à même d'entamer la cohésion sociale.

KANATÉ MAMADOU

Financement des Pme

La communication adoptée hier



De nombreux dossiers, parmi lesquels le soutien aux Petites et moyennes entreprises, étaient sur la table du Conseil des ministres. (PHOTO: HONORÉ BOSSON)

Le mercredi 06 novembre 2019, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 12h30, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

A/- Mesures Générales
☐ Projets de loi
☐ Projets de décret
B/- Mesures Individuelles
C/- Communications
D/- Divers

A/ Mesures générales

PROJETS DE LOI

Au titre du ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté trois (03) projets de loi.

• Le premier projet de loi fixe les règles générales relatives aux Etablissements Publics Nationaux (EPN) et porte création de catégories d'Etablissements publics. Ce projet de loi vise à met-

tre en cohérence la législation nationale sur les EPN avec l'évolution actuelle du cadre de gestion des finances publiques au sein de l'espace UEMOA. Sur la base de ces nouvelles orientations, ce dispositif révisé et actualisé les règles générales régissant les EPN depuis leur création jusqu'à leur dissolution, absorption, fusion ou scission. Ainsi, en lieu et place de la catégorie des Etablissements Publics Administratifs, notamment, il crée une nouvelle catégorie d'EPN dénommée Etablissements Publics Administratifs, Sociaux, Culturels et Environnementaux prenant en compte les caractères spécifiques de la mission de service public exécutée. Il précise, en outre, contrairement à la législation en vigueur, le contenu de la coordination des tutelles exercées sur les EPN.

• Le deuxième projet de loi est relatif aux sociétés à participation financière publique.

Ce projet de loi vise à améliorer la gestion des sociétés à participation financière publique avec l'introduction de mécanismes innovants de gouvernance en ligne avec les meilleures pratiques internationales. Il adopte no-

tamment les mécanismes de pilotage initiés au niveau communautaire par l'Acte uniforme OHADA et met en place des règles spécifiques sur les conditions de représentation de l'Etat au sein des Conseils d'administration des sociétés à participation financière publique.

• Le troisième projet de loi porte définition et organisation des sociétés d'Etat. Ce projet de loi s'inscrit dans le cadre général des politiques de gestion et de contrôle optimum de l'utilisation des ressources publiques adoptées par le Gouvernement. Il traduit la volonté du Président de la République de mettre en place un modèle de gestion active et dynamique du portefeuille de l'Etat. A cet effet, ce projet de loi intègre de multiples innovations se rapportant notamment à l'administration, à la gestion et au contrôle des sociétés d'Etat. Il adresse plus précisément les questions relatives à la modification, à la transformation, à la liquidation et à la dissolution des sociétés d'Etat.

PROJETS DE DÉCRET

Au titre du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, en liaison avec

le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère de l'Economie numérique et de la Poste et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat
 Le Conseil a adopté un décret fixant les modalités de perception des recettes propres des collectivités territoriales et des Districts autonomes par voie électronique.

Ce décret institue une plateforme technologique de recouvrement des recettes propres des collectivités territoriales et des Districts autonomes. Cette mesure vise à moderniser les méthodes de recouvrement des ressources propres de ces entités territoriales, en vue de réduire significativement les risques de déperdition et d'accroître, corrélativement, le niveau des recettes pour la réalisation de projets de développement local. Ainsi, tous les contribuables soumis à la fiscalité locale et dont l'activité économique s'exerce sur le périmètre de la collectivité territoriale ou du District autonome sont tenus d'utiliser cette plateforme pour s'acquitter de leurs dettes fiscales.

Au titre du ministère des Mines et de la Géologie, en liaison avec le

ministère de l'Economie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
 Le Conseil a adopté quatre (04) décrets :

• un décret portant attribution d'un permis de recherche minière pour l'or à la Société « SHEFA Minéraux SA » dans les Départements de Béoumi et de Sakassou ;

• un décret portant attribution d'un permis de recherche minière pour l'or à la Société « SHEFA Minéraux SA » dans le Département de Zuénoula ;

• un décret portant attribution d'un permis de recherche minière pour l'or à la Société « KOBOR Ressources Côte d'Ivoire SA » dans les Départements de Bouaflé et de Yamoussoukro ;

• un décret portant attribution d'un permis de recherche minière pour l'or à la « Compagnie Africaine de Recherche et d'Exploitation Minière (SARL) » dans les Départements de Ferkessedougou, de Katiola et Korhogo. Ces permis sont valables pour une durée de quatre (04) ans.

Au titre du ministère de la Communication et des Médias, en liaison avec le ministère de l'Economie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

Le Conseil a adopté un décret relatif au cahier des charges de la Société Ivoirienne de Télédiffusion, en abrégé IDT.

La Société IDT a été créée en 2017 dans le cadre du processus de migration de la Côte d'Ivoire vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Ce décret précise les obligations générales et spécifiques de la Société IDT, en sa qualité de service public chargé d'assurer la diffusion des programmes radiophoniques et télévisuels de tous les éditeurs de programmes audiovisuels opérant sur le territoire national.

Au titre du ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme
 Le Conseil a adopté un décret portant statut du gestionnaire du patri-

Suite page 4

monnaie mise en œuvre des dispositions communautaires de l'UEMOA en matière de Compatibilité des matières a engendré un nouvel acteur dans la chaîne de gestion des actifs de l'Etat, en l'occurrence le gestionnaire du patrimoine. Ce décret détermine les conditions d'accès à ce statut et fixe les modalités d'exercice de cette nouvelle fonction.

B/ Mesures individuelles
Au titre du ministère des Affaires étrangères
Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination de :

•Monsieur André PANZO en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République d'Angola près la République de Côte d'Ivoire, avec résidence à Abidjan ;

•Monsieur Ebraima MANNEH en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Gambie près la République de Côte d'Ivoire, avec résidence à Freetown, en Sierra Leone.

C/- COMMUNICATIONS

Au titre du ministère des Eaux et Forêts, en liaison avec le ministère de l'Economie et des Finances et le ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation d'une opération de reboisement dénommée «un jour, un million d'arbres » sur l'ensemble du territoire national.

Cette opération de grande envergure consiste à planter un million d'arbres dans les espaces urbains et ruraux de tout le pays, au cours de la journée de la Paix, le 15 novembre 2019.

Cette journée, dédiée à la Paix et à la cohésion sociale se veut également un appel à la mobilisation de toutes les couches sociales, à agir de concert avec le Gouvernement, pour la reconstitution du couvert forestier national fortement endommagé. Dans les zones urbaines notamment, « le planting d'arbres » se fera en bordures des principales voies de communication, des quais, des promenades, des espaces publics, des jardins, des concessions privées et des parcelles communales.

Dans cette même dynamique, une table ronde des bailleurs de fonds est prévue en janvier 2020, en vue de mobiliser des ressources additionnelles au-



Les ministres Souleymane Diarrassouba (à gauche) et Anobli Félix échantent avec le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, (au centre). (PHOTO:HONORÉ BOSSON)

près des partenaires au développement et du secteur privé, pour le financement de la Politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts, adoptée par le Gouvernement en mai 2018.

Au titre du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, en liaison avec le ministère des Affaires étrangères

Le Conseil a adopté deux (02) communications :
•la première communication est relative à l'organisation du Sommet sur le Caoutchouc 2020, du Groupe International d'Etude sur le Caoutchouc (IRSG).

L'IRSG est une organisation intergouvernementale créée en 1944 pour mettre en relation les pays importateurs et exportateurs de caoutchouc naturel et de caoutchouc synthétique. Au cours de la 52e Assemblée générale de cette institution qui s'est tenue du 18 au 22 mars 2019 à Singapour, les Etats membres ont renouvelé leur confiance en la Côte d'Ivoire par sa reconduction à la Présidence de l'IRSG pour la période 2019-2021 et ont confié, à cette occasion, à notre pays, l'organisation du 8e Sommet Mondial du Caoutchouc qui se tiendra en mai 2020 à Abidjan.

•la deuxième communication est relative à la tenue en Côte d'Ivoire de la 57e session du Conseil de l'Organisation Internationale du Sucre (IOS). L'IOS est la plateforme unique d'échange entre les producteurs et les consommateurs sur l'éco-

nomie sucrière mondiale. Notre pays s'apprête à assurer pour l'année sucrière 2020, la présidence de cette institution intergouvernementale qui regroupe les 87 meilleurs producteurs mondiaux de sucre.

Aussi, selon les usages de cette organisation, il revient à la Côte d'Ivoire d'organiser la première session statutaire de l'année 2020, correspondant à la 57e Session statutaire, prévue au mois de juillet 2020. Le Conseil s'est félicité du choix de la Côte d'Ivoire pour abriter ces différentes assises et a instruit le Ministre chargé de l'Agriculture ainsi que l'ensemble des Ministres concernés à l'effet de prendre les dispositions utiles pour les préparatifs et l'organisation pratique de ces événements.

Au titre du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, en liaison avec le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, le ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, le ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, le ministère du Commerce et de l'Industrie, le ministère de la Communication et des Médias et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
Le Conseil a adopté une

communication relative au lancement du Plan National Multisectoriel de l'Allaitement (PNMA) et à la campagne pour la promotion de l'allaitement et la stimulation précoce.

Sous la présidence du Vice-Président de la République, Président du Conseil national pour la Nutrition, l'Alimentation et le développement de la Petite Enfance (CONNAPE), aura lieu le jeudi 14 novembre 2019 le lancement simultané du Plan National Multisectoriel de l'Allaitement (PNMA) et de la Campagne nationale sur la promotion de l'allaitement et la stimulation précoce. Cette campagne, qui se déroulera sur l'ensemble du territoire national, vise à promouvoir l'allaitement auprès des populations de façon à éradiquer les mauvaises pratiques d'alimentation du nouveau-né et du nourrisson, en vue de favoriser une croissance optimale et un bon état de santé de l'enfant.

A cette occasion, différentes activités de l'OMS, de l'UNICEF et d'autres partenaires au développement, à savoir la campagne régionale sur « l'allaitement sans eau », le dialogue régional avec les parlementaires et l'atelier régional des points focaux pays, sont également prévues du 12 au 15 novembre 2019.

Au titre du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, en liaison avec le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et

le Secrétariat d'Etat auprès du ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargé de l'Autonomisation des Femmes ;

Le Conseil a adopté une communication relative à la célébration de la Journée Mondiale de la Femme Rurale (JMFR) 2019, le 14 novembre 2019 à Zoukougbeu. L'édition 2019 de la JMFR se déroulera dans la ville de Zoukougbeu dans la Région du Haut Sassandra autour du thème « Investir dans les compétences pour accélérer l'autonomisation de la femme rurale ». Cette célébration sera marquée par la journée de remise de dons divers et de sensibilisation des populations de cette localité sur les droits humains, de façon à promouvoir un changement de mentalité et de comportement en faveur de l'autonomisation de la femme et de son épanouissement personnel.

Au titre du ministère de la Promotion des PME, en liaison avec le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

Le Conseil a adopté une communication relative à la mise en œuvre du dispositif de soutien au financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans les Etats membres de l'UEMOA. Ce dispositif a été mis en place par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernements de l'UEMOA, afin de soutenir les efforts des Gouverne-

ments de l'Union relative à la problématique de l'accès des PME au financement bancaire. La mise en œuvre du dispositif a été confiée à la BCEAO à travers le refinancement des créances détenues par les établissements de crédit sur les PME éligibles.

Le dispositif BCEAO s'adresse ainsi aux entreprises non financières, autonomes, régulièrement constituées, productrices de biens ou services, d'un chiffre d'affaires hors taxes annuel n'excédant pas un milliard de francs CFA et faisant l'objet d'un suivi régulier et rigoureux d'une structure d'appui et d'encadrement.

A cet effet, le Gouvernement a mis en place, en mai 2019, le Comité d'identification des Structures d'Appui et d'Encadrement aux PME (CISAE), afin d'identifier les structures habilitées à accompagner et à encadrer les PME pour faciliter leur financement par le système bancaire. Aussi, il a été procédé, en mars 2019, à l'homologation des tarifs de montage de business plan par les structures publiques d'encadrement.

D- DIVERS

Le Président de la République prendra part au Sommet extraordinaire de la CEDEAO qui se tiendra le 08 novembre 2019 à Niamey au Niger ■

Fait à Abidjan,
le 06 novembre 2019

SIDI TIÉMOKO TOURE
Ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du gouvernement
porteparolat@communication.gouv.ci

Relations Côte d'Ivoire-États-Unis

Le Sénat ivoirien veut s'inspirer de l'expérience américaine

La permanence du Sénat à la Riviera Attoban a abrité une rencontre entre Jeannot Ahoussou-Kouadio et le nouveau chef de la mission diplomatique américaine en Côte d'Ivoire.

La Chambre haute du Parlement à l'école du Sénat américain. Mardi, Jeannot Ahoussou-Kouadio, le président l'institution, a échangé avec Richard Keith Bell, l'ambassadeur américain, à la permanence du Sénat à la Riviera Attoban, en vue de recueillir son avis et ses conseils pour le bon fonctionnement du Sénat ivoirien. « Le Sénat américain a une tradition de renforcement de la démocratie (...) Les États-Unis ont beaucoup inspiré la déclaration des droits de l'homme, la société des nations et l'Onu. Le Sénat ivoirien entend donc s'inspirer de leur expérience (...) Il se veut un Sénat de paix qui contribue à renforcer la cohésion sociale en Côte d'Ivoire », a confié le président du Sénat ivoirien.

Jeannot Ahoussou-Kouadio, en outre, expliqué que



Le président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio et l'ambassadeur américain, Richard Keith Bell, se sont engagés à renforcer les relations de coopération entre leurs deux pays. (PHOTOS : DFP).

ont toujours existé entre les deux pays. « Nous savons que le gouvernement américain a offert de nombreuses bourses aux étudiants ivoiriens. C'est un grand pays, la première puissance mondiale. Les entreprises américaines sont implantées en Côte d'Ivoire dans plusieurs secteurs d'activité, principalement dans celui du cacao. Elles nous aident à broyer notre cacao. Nous sommes à 60% de taux de broyage », a-t-il informé. Avant de se féliciter du premier rang mondial occupé par le pays en matière de broyage des fèves.

Le président du Sénat en a profité pour rassurer le monde entier quant à la volonté des autorités d'organiser des élections paisibles en 2020. Il a soutenu que les dirigeants du pays sont des personnalités soucieuses de la paix et du bonheur des Ivoiriens. Par conséquent, à l'en croire, personne n'a intérêt à ce que le pays sombre, de nouveau, dans la violence. Ce qui risque de retarder la

dynamique de croissance de la Côte d'Ivoire. « Nous voulons rassurer nos partenaires. Il y a des gens responsables à la tête de ce pays qui l'aiment avec passion. Nous ferons tout pour que les élections soient apaisées. Celui qui a gagné aura gagné et celui qui a perdu reconnaîtra qu'il a perdu parce que c'est ensemble que nous allons bâtir notre pays », a-t-il affirmé.

L'ambassadeur américain, Richard Keith Bell, a remercié son hôte de l'avoir reçu. Il a révélé qu'ensemble, ils ont abordé des sujets d'intérêt commun, comme celui relatif au Sénat. Avant de préciser que son pays respecte le rôle que chaque institution joue dans la vie d'un pays.

Richard Keith Bell a indiqué que sa venue à la permanence du Sénat entre dans le cadre des visites qu'il rend aux hautes personnalités ivoiriennes, depuis sa nomination.

KANATÉ MAMADOU

Plateforme de l'opposition Bédié prend les rênes de la coalition de 17 partis



Les responsables de la plateforme se sont retrouvés autour du président Bédié pour finaliser leur coalition.

Dix-sept partis de l'opposition ont finalisé hier, à la résidence de Daoukro du président du Pdc Rda, Henri Konan Bédié, leur désir d'œuvrer ensemble. À travers la désignation du président de la conférence des présidents de la Coalition pour la démocratie, la réconciliation et la paix (Cdrp), ainsi que de son secrétaire permanent. Qui sont Henri Konan Bédié et Maurice Kakou Guikahué.

La charte a été signée par 17 partis politiques que sont : le Pdc Rda, Rpci, Nouvelle Côte d'Ivoire, Rpp, Upci, Usd, Rad, Mvmd, Mfa, Pit, Cni Panafricain, Sursaut national Côte d'Ivoire, Pip, Prci, Cojep, Prci, App.

Elle est dotée d'une confé-

rence des présidents et d'un secrétaire permanent qui assiste la conférence des présidents. Les secrétaires généraux des 17 partis se sont retrouvés et ont travaillé sur le manifeste de la Cdrp. Débuté le 21 janvier 2019 par une réflexion concernant la Commission électorale indépendante (CeI), des personnalités des partis politiques, des organisations de la société civile ont répondu à l'appel de Bédié pour la création d'une plateforme non idéologique, regroupant toutes les entités pour une Côte d'Ivoire réconciliée. Après donc des travaux le 2 août 2019, ces partis politiques qui ont continué de mener la lutte concernant la mise en place d'une CeI consensuelle, ont, à travers la

signature d'une charte, créé la Cdrp. Konan Bédié a exprimé sa satisfaction à l'issue des travaux : « Je voudrais vous remercier pour la confiance placée en moi pour présider cette coalition et vous traduire toute ma joie et la fierté pour mener efficacement avec vous les missions assignées à notre plateforme. À nous tous, j'adresse mes vives et chaleureuses félicitations, à Maurice Kakou Guikahué, désigné secrétaire permanent de notre coalition. En vous exprimant toute ma reconnaissance, je m'engage à œuvrer au bon fonctionnement de la plateforme ».

EDGAR YÉBOUÉ

Présidentielle 2020 Un candidat se déclare

Le Dr Abass Yaya Bamba est candidat à l'élection présidentielle 2020. Hier, au cours d'une conférence de presse à Angré, il a fait montre de sa volonté de briguer la magistrature suprême. Président du Congrès national du peuple ivoirien (Cnpi), le concerné a soutenu que sa candidature qui est « le témoignage de notre amour pour notre partie sera aussi l'occasion pour nous d'offrir à nos concitoyens des moyens de résilience face à la situation politique nationale qui se dégrade dangereusement dans notre pays ». Le Dr Abass Yaya Bamba a dit avoir nourri et réfléchi à sa candidature depuis les États-Unis où il réside. Et qu'en Côte d'Ivoire, son pays natal, il a commencé à poser des actions à la mesure de ses ambitions depuis 2011 en direction des couches sociales. Le Dr Abass Yaya Bamba a tenu à préciser qu'au titre de la campagne pour la présidentielle 2020, le budget prévisionnel de campagne du Cnpi est de 3 milliards de FCfa. « Ce montant est le fruit d'une profonde réflexion et nous sommes cer-



Le Dr Abass Yaya Bamba, président du Cnpi.

tains qu'avec cette somme, le Cnpi mènera une campagne civilisée, courtoise et professionnelle », s'est-il persuadé. Le confédéré a rassuré l'opinion nationale et internationale qu'il ne fait pas acte de candidature à la présidentielle pour empêcher l'argent que l'État mettra à la disposition des candidats pour battre campagne. « Je vous prends à témoin que je ne prendrai pas ces 100 mil-

liards de FCfa », a-t-il promis. Avant d'inviter les populations à faire bloc autour de sa candidature pour leur apporter le changement dans le domaine culturel, social, sanitaire, éducatif, politique et économique. Il a fait savoir que son parti politique d'obédience africaine et universaliste, est ouvert à toutes les alliances et plateformes.

K. MAMADOU

Travail des enfants / Déforestation

La Côte d'Ivoire présente ses acquis au Salon de Paris

La Première dame, Dominique Ouattara, et une forte délégation ivoirienne ont pris part, du 30 octobre au 3 novembre, à la 25^e édition du Salon du chocolat à Paris.

Le 31 octobre, en présence de la Première dame de Côte d'Ivoire, des experts en cacao-culture ont expliqué, au cours d'un panel, leur stratégie en matière de lutte contre le travail des enfants et la déforestation.

« Cela fait des années que le premier pays producteur mondial de cacao – 2 millions de tonnes par an – consacre d'énormes ressources pour lutter contre le travail des enfants et le phénomène de la déforestation. Ce dernier cas cité est une conséquence d'une agriculture extensible liée à la cacao-culture qui représente les 15 % du Pib », selon l'exposé des experts.



Dominique Ouattara était la marraine de la journée « ivoirienne » au Salon de Paris.

C'était à la faveur de la 25^e édition du Salon du chocolat à Paris qui s'est

déroulée du mercredi 30 octobre, au dimanche 3 novembre à Paris, porte

de Versailles. À cette occasion, des responsables du Conseil du

café-cacao, l'organe de régulation, de stabilisation et de développement, ont animé un panel à la journée dite « ivoirienne » du Salon du chocolat. Le thème retenu est « Le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao en Côte d'Ivoire ».

Le travail des enfants

Sur ce sujet, les autorités ne lésinent pas sur les moyens. « Des plans d'action sont financés à coup de milliards de francs Cfa. Sur les périodes de 2012 à 2014 et 2015 à 2017, le gouvernement avait alloué respectivement un budget de 13,7 milliards de francs Cfa et 13 milliards. Ce budget a été multiplié par six et est

passé à 76 milliards sur le troisième plan d'action de 2019-2021 ».

Euphrasie Gnigou, directrice pays de la Fondation internationale cocoa initiative (ICI) en poste en Côte d'Ivoire, a indiqué que sa structure veille à « la protection de l'enfant dans les communautés cacaoyères. Elle s'emploie à assurer un avenir meilleur aux enfants et à leurs familles. » La Première dame, Dominique Ouattara, est également la présidente du Comité national de surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (Cns). Il a été créé en 2011 par décret présidentiel ■

ISABELLE SOMIAN
SOURCE : SERCOM



UMOA-Titres
Bâtir un Marché Intégré des Titres Publics



AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 08/11/2019 ÉMISSION SIMULTANÉE

L'AGENCE UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DU SÉNÉGAL portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession d'obligations du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	ÉTAT DU SÉNÉGAL	
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	50 000 millions de FCFA	
DATE DE VALEUR	11 novembre 2019	
Adjudication	OAT 5 ans	OAT 7 ans
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	10 000 FCFA	10 000 FCFA
Code ISIN	SN0000001132	SN0000001173
Prix	Multiples	Multiples
Taux d'intérêt	6,00%	6,15%
Échéances	07 juin 2024	16 septembre 2026

25% DU MONTANT MIS EN ADJUDICATION SONT OFFERTS SOUS FORME D'OFFRES NON COMPÉTITIVES (ONC) AUX SPÉCIALISTES EN VALEURS DU TRÉSOR (SVT) HABILITÉS DE L'ÉMETTEUR RÉGI PAR LE RÈGLEMENT N°06/2013/CM/UMOA SUR LES BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR VOIE D'ADJUDICATION AVEC LE CONCOURS DE L'AGENCE UMOA-TITRES.

--- DÉPÔT DES SOUMISSIONS ---

Date : vendredi 08 novembre 2019 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application
SAGETIL-UMOA

OAT 5 ans : Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux de 6,00 % l'an dès la première année.

OAT 7 ans : Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux de 6,15 % l'an dès la première année.

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
M. Adrien DIOUF

Dakar, le 05 novembre 2019
Le Directeur Général de la Comptabilité Publique et du trésor
de la République du Sénégal
M. Cheikh Tidiane DIOP

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres : email : adjudications@umoa Titres.org/ Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

Redynamisation des services de police / Gal Diomandé Vagondo « En 2020, la Côte d'Ivoire doit être fière de sa police »

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile a donné des instructions au grand commandement de la police nationale pour la réussite de sa mission.

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Diomandé Vagondo, était face aux préfets de police, directeurs centraux et chefs de district, hier à l'École nationale de police à Abidjan. Devant ces officiers de police, il a décliné les objectifs stratégiques pour la redynamisation des services ainsi que les priorités de la mission qui lui a été confiée par le Président de la République, Alassane Ouattara.

« Je veux faire en sorte que l'année 2020 soit une année au cours de laquelle la Côte d'Ivoire sera fière de sa police », leur a-t-il lancé. Pour y parvenir, le général de corps d'armée a instruit les policiers de mériter la confiance des populations. Cette confiance doit, selon lui, se traduire par des prestations qui respectent les règles de déontologie de leur corps. « Il faut une parfaite complicité avec les populations parce que ce sont elles qui nous donnent les renseignements », a-t-il déclaré, précisant qu'il attache du prix à cet objectif. Il a, par ailleurs, invité ses hommes à « renforcer les relations avec les autres forces de défense et de sécurité » à l'effet de garantir, de concert, la sécurité des Ivoiriens et à travailler avec rigueur et discipline. Car, souligne le chef de la sécurité, son objectif est « de ne jamais » appliquer l'ordonnance donnant désormais pouvoir au ministre de sanctionner dans les



Le ministre Diomandé Vagondo entouré des préfets de police et des chefs de service. (PHOTO : E. K.)

rangs de la police. De son côté, le ministre s'est engagé à « tout faire » pour œuvrer à l'amélioration des conditions de travail de ses collaborateurs. Cela passera par la réhabilitation des infrastructures et le renforcement des capacités opérationnelles. « C'est un pan de ma mission »,

a-t-il indiqué. Diomandé Vagondo a aussi assuré qu'il mettra tout en œuvre pour redresser le Fonds de prévoyance de la police nationale. En ce sens qu'il ne juge pas normal qu'un agent cotise et qu'à la retraite, il ne puisse pas jouir des fruits de ses efforts. Il a relevé que « c'est un

dossier qu'il a à l'esprit ». Le contrôleur général de police, Youssouf Kouyaté, directeur général de la police nationale, a pris « l'engagement de l'accompagner dans la réussite de sa mission », en appliquant « à la lettre les priorités » ainsi définies pour le bonheur des populations. Ces échanges avec les

fonctionnaires de police font suite à des visites effectuées par le ministre de la Sécurité et de la Protection civile dans les différents services et unités pour toucher du doigt les réalités des conditions de travail, deux mois après sa prise de fonction.

ÉDOUARD KOUDOU

bnetd

CF BNEDT

SÉMINAIRES DE FORMATION

Le Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNEDT) partage son expérience et son expertise à travers les sessions formatives qu'organise son Centre de Formation (CF BNEDT) à l'attention des entreprises, des institutions ainsi que des particuliers conformément au programme ci-dessous.

THÈMES	DATES
Contrôle de chantier bâtiment tout corps d'état	04 au 08 Novembre
Conception, Gestion, Suivi et Évaluation des projets selon la méthodologie de Gestion Axée sur les Résultats (GAR)	04 au 08 Novembre
Montage et gestion d'un partenariat public-privé (PPP)	11 au 14 novembre
Passation des Marchés Publics / Rédaction des TDR, des Cahiers des charges, normes et directives des bailleurs BAD et BM : Appels d'offres Passation et exécution des marchés	18 au 22 novembre
Aspects Juridiques du montage, de l'exécution et des garanties d'un projet de construction	18 au 22 novembre
Activé le succès dans sa carrière	18 au 29 novembre
Pathologie, diagnostique, entretien et maintenance du bâtiment	25 au 29 Novembre
Outils et méthodes de Suivi-Évaluation des projets (MOSEP) selon la méthodologie de Gestion Axée sur les Résultats (GAR)	Du 25 novembre au 06 décembre
Méthodes, outils, préparation, organisation et gestion d'un chantier	Du 02 au 06 décembre

Info line: (225) 07 71 68 17 / 01 05 33 21 / 03 27 49 40
 22 44 43 40 – bbenson@bnetd.ci – papph@bnetd.ci – p-kouame@bnetd.ci
 Pour télécharger le calendrier annuel des formations : www.bnetd.ci
 Le BNEDT, Compétence et Expérience au Service Du Développement.

bnetd

Semaine nationale de la Ville L'apothéose, aujourd'hui, à Tiassalé

Débutée le 31 octobre à la mairie de Koumassi, la première édition de la « Semaine nationale de la Ville », va connaître son apothéose aujourd'hui 7 novembre, dans la ville de Tiassalé. À la cérémonie de lancement de l'activité visant à lutter contre le désordre urbain, à l'espace Inch'Allah de Koumassi, l'inspecteur général du ministère de la Ville, Gnanzi Guéla Anicet a, au nom du ministre Amichia, remercié les autorités municipales de la commune de Koumassi pour leur engagement dans cette lutte. Il a aussi saisi l'opportunité pour exhorter l'ensemble des élus locaux à leur emboîter le pas. Diakité Oumarou, conseiller technique au ministère de la Ville, a, quant à lui, instruit



La semaine nationale de la ville a débuté le 31 octobre, à l'espace Inch'Allah de Koumassi. (PHOTO : DR)

l'auditoire sur la possibilité d'utiliser la rénovation urbaine comme outil technique de modernisation des villes. Pour lui, compte tenu de la réalité urbaine de certaines communes ne disposant plus de réserves foncières, comme la commune de Kou-

massi, leur modernisation passera obligatoirement par une reconstruction en hauteur. Il a donc conseillé que la mise en œuvre se fasse avec l'accord et l'engagement des populations riveraines à travers un véritable dialogue social.

Auparavant, des experts des ministères de la Ville, de la Construction et de l'Entretien routier se sont succédé afin d'entretenir les populations sur l'actualité urbaine. Plusieurs communications ont été faites sur le Projet transport urbain Abidjan (Ptua) ; sur la procédure d'obtention de l'Arrêté de concession définitive (Acd) ; sur la présentation de la politique nationale de la Ville et sur la présentation de la politique de rénovation des quartiers. Dans le cadre de la « Semaine nationale de la ville », des experts du domaine urbain se sont entretenus avec la population dans la salle des mariages de la mairie de Koumassi, le 4 novembre.

ISABELLE SOMIAN

SOURCE : DIRCOM MINISTÈRE DE LA VILLE

32^e édition Batimat à Paris

La Côte d'Ivoire à la rencontre des investisseurs

Le Salon se tient du 2 au 9 novembre, dans la capitale française.

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, conduit la délégation ivoirienne à la 32^e édition du Salon International de la Construction et de l'Innovation technologique, Batimat, qui se tient à Paris du 2 au 9 novembre. En plus de la délégation officielle, ce sont 200 opérateurs économiques ivoiriens qui prennent part à ce salon qui se tient tous les deux ans sur les bords de la Seine et qui regroupe en un même lieu 48 pays et environ 2600 industriels du secteur.

Bruno Koné a expliqué que



Le ministre Bruno Nabagné Koné a dignement représenté le pays à Paris. (PHOTOS : DR)

la participation de la Côte d'Ivoire à un tel salon répond à un double enjeu. « Il s'agit premièrement, de venir apprendre, comprendre l'évolution des choses dans les domaines de la construction pour s'en inspirer. Mais il s'agit également de venir échanger avec les investisseurs pour attirer ceux-ci dans la mesure du possible vers la Côte d'Ivoire », a expliqué le ministre. Bruno Koné s'est, par ailleurs, réjoui de constater que les domaines de la construction, du bâtiment et de l'urbanisme en général sont en pleine évolution avec des technologies tout aussi innovantes les unes que

les autres, et qui peuvent être adaptées à l'environnement ivoirien. C'est donc une plateforme que le ministre entend mettre à profit pour étoffer davantage sa stratégie de développement, de promotion et d'encadrement de la construction en Côte d'Ivoire. Surtout que cette 32^e édition de Batimat s'articule autour de différentes thématiques entre autres : industrialiser les processus de construction et de rénovation, utiliser dans le bâtiment des solutions renouvelables et non productrices de déchets ■

ABOUBAKAR BAMBA
SOURCE : SERCOM MCLU

Initiative sur les pêcheries côtières
Les spécialistes se concertent à Abidjan

Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Moussa Dosso (au centre), a procédé à l'ouverture des travaux.

sources, la dégradation de l'habitat, les changements climatiques et la pollution. Son but est de démontrer et de promouvoir des processus plus holistiques et des approches intégrées menant à une utilisation et une gestion durable des pêcheries côtières. « Notre défi est de préserver le lien étroit entre la pêche et l'environnement marin. Je voudrais rappeler que depuis un certain temps, la production des pêches de capture stagne », a rappelé Moussa Dosso, ministre des Ressources animales et halieutiques, à l'ouverture des travaux.

En Côte d'Ivoire, rien que la pêche artisanale représente plus de 70% de la production nationale qui est de l'ordre de 100 mille tonnes. Selon le représentant de la FaO en Côte d'Ivoire, Samy Gajiji, le secteur de la pêche et de la transformation du poisson représente 1,5% du Pib, emploie directement 7000 personnes et 400 000 autres indirectement. Pour le représentant du gouvernement, le Programme Cfi est donc un outil idéal, « très pertinent » pour protéger ce secteur, assurer « la sécurité alimentaire » tant en Côte d'Ivoire que dans les autres pays impliqués dans celui-ci ■

ANOH KOUAO

Dépôts et consignations - Fonds en déshérence
La Cdc-CI et les assureurs pour un partenariat

La Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire (Cdc-CI) et l'Association des sociétés d'assurances de Côte d'Ivoire (Asaci) ont eu une séance de travail, fin octobre, au siège de cette association à Cocody. Objectif : présenter les modalités opérationnelles du transfert progressif des fonds en déshérence et contrats prescrits détenus par les sociétés d'assurances vers la Cdc-CI.

/Bakayoko Saliou, président de l'Asaci, s'est réjoui de cette initiative portée par les premiers responsa-

bles de la Cdc-CI, dirigée par Fofana Lassina. Il s'est, par ailleurs, engagé « personnellement à contribuer au renforcement de cette collaboration », comme le rappelle une note des services de la Cdc-CI. La Cdc-CI créée par la loi 2018-574 du 13 juin 2018 est un établissement public financier, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et bénéficiant de la garantie de l'État. Tiers de confiance, elle reçoit et gère financièrement les avoirs d'organismes et de fonds spécifiques publics et privés, notamment les

fonds issus des comptes inactifs des sociétés d'assurances. C'est dans ce contexte qu'elle a engagé, depuis avril, des échanges avec l'Asaci afin de rendre opérationnelle la loi portant création de la Caisse des dépôts et consignations. Au cours de ces derniers mois, dans le cadre de son déploiement, la Cdc-CI a rencontré plusieurs structures, dont l'Association des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire (Apbefci), la Chambre des notaires de Côte d'Ivoire ■

A. KOUAO

Abidjan accueille, depuis le 5 novembre à Cocody, la réunion annuelle du Partenariat global et de l'Initiative sur les pêcheries côtières (Cfi). Plusieurs experts, venus des pays membres de cette initiative, à savoir l'Équateur, le Pérou, le Cabo Verde, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, prennent part à ce rendez-vous qui s'achève le 8 novembre prochain. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque mondiale, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le Programme

des Nations unies pour l'environnement (Pnue), Conservation international, participent également à cette rencontre. L'objectif étant de faire le bilan de la mise en œuvre du programme Cfi qui regroupe cinq projets, de partager les meilleures pratiques et les expériences des parties prenantes. En 2018, c'est le Pérou qui avait accueilli cette rencontre de haut niveau. Le programme Cfi arrive dans un contexte où les écosystèmes marins côtiers sont exposés à diverses pressions telles que la surexploitation des res-



Côte d'Ivoire Câbles

INFORMATION

Nous, Côte d'Ivoire Câbles, Prestataire d'Orange CI, informons

l'ensemble de la population ivoirienne que Monsieur AIKINS KOUASSI WILFRIED CHRIST anciennement technicien LT/ADSL, ne fait plus partie de notre effectif depuis le lundi 07 octobre 2019.

Nous déclinons toute responsabilité quant aux agissements de Monsieur AIKINS KOUASSI WILFRIED CHRIST.

APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE GARDES DE SÉCURITÉ ARMÉS À LA RÉSIDENCE DE L'AMBASSADEUR DE L'INDE ET À L'AMBASSADE DE L'INDE

L'Ambassade de l'Inde, Abidjan (Côte d'Ivoire) sollicite des offres/devis scellés pour assurer la sécurité 24h/7j aux emplacements suivants :

- Résidence de l'Ambassadeur (India House), située au lot n°625, Ilot 18, Riviera Golf 4 Extn, 01 BP 221 Cidex 01, Abidjan ; et
- Bureaux de l'Ambassade de l'Inde - situés aux lots n°29 et n°2, Abidjan 06, BP 318, Abidjan 06, Boulevard Usher Assouan, Riviera Golf 4.

Le détail des effectifs de sécurité requis à chaque adresse est indiqué ci-dessous :

- Deux gardes de sécurité pendant la journée (dont un armé)
- Deux gardes de sécurité pendant la nuit (dont un armé)

Les spécifications des besoins comprennent :

- Empêcher toute entrée de personne ou d'objet non autorisé.
- Patrouiller les locaux, la cour et intervenir si nécessaire.
- Informar la police et les autorités locales en cas d'attaque ou de situation de crise.
- Empêcher le stationnement non autorisé à proximité des lieux.
- Aider en cas d'incendie, urgence médicale ou toutes autres urgences.
- Empêcher toute dégradation du mur/bâtiment ou tout manquement au drapeau national.
- Tenir un registre des visiteurs
- Vigilance et surveillance des lieux 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

2. Critères d'éligibilité :

- Le soumissionnaire doit avoir l'expérience de tels services depuis au moins 3 ans.
- Le soumissionnaire devrait avoir de l'expérience dans la prestation de services de sécurité (sensible) à des organisations, bureaux et grands établissements commerciaux.
- Le soumissionnaire devrait être en mesure de fournir des attestations de bonne exécution d'au moins trois organisations/entreprises.
- Le soumissionnaire doit fournir un numéro de TVA valide.
- Le soumissionnaire devrait fournir les casiers judiciaires, les enquêtes de moralité et les antécédents des agents de sécurité retenus. Les détails des agents de sécurité sélectionnés devront être fournis.

f) Critères de sélection des agents de sécurité:

- Les agents de sécurité ne doivent pas être âgés de plus de 50 ans.
- Les agents doivent être en bonne forme physique et mentale et ne devront pas souffrir d'un handicap apparent, y compris l'obésité/l'embonpoint, etc.
- Les agents devront maintenir une tenue correcte et une apparence générale soignée et propre.
- Les agents devront posséder une formation aux tâches de sécurité de base telles que le contrôle d'accès et les contrôles anti-sabotage (de personnes, de bagages et de véhicules).
- Les agents devront avoir une bonne maîtrise du français et une compréhension basique de l'anglais.

3. Inspection des lieux : Les parties intéressées peuvent inspecter les lieux entre 14H00 et 16H00 heures afin de se familiariser avec les installations en ayant préalablement contacté le Chef de la Chancellerie - Téléphone portable : 04003397, Email : hoc.abidjan@mea.gov.in ou le Second Secrétaire (Administration) - Téléphone portable : 55777734 - Email : admn.abidjan@mea.gov.in

4. Début des prestations : Le soumissionnaire retenu devra fournir ses services opérationnels dans les 30 jours suivant l'attribution du contrat. Dans le cas contraire, l'Ambassade se réserve le droit d'annuler l'attribution et de l'octroyer au soumissionnaire suivant.

5. L'engagement du soumissionnaire retenu sera valable pendant deux ans à compter de la date du début du service, sans révision à mi-parcours du coût des prestations.

6. Instructions pour les soumissionnaires :

- Les soumissionnaires devront soumettre leurs offres au plus tard le 02 Décembre 2019 à 12H00 à l'adresse mentionnée ci-dessous. L'Ambassade peut, à sa discrétion, prolonger le délai de soumission des offres en modifiant le dossier d'appel d'offres, auquel cas tous les droits et obligations de l'Ambassade et des soumissionnaires soumis au délai initial seront prolongés.

Adresse : Chef de la Chancellerie, Ambassade de l'Inde
Lot n°29, Ilot n°2, Boulevard Usher Assouan, Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire
Téléphone mobile : 04003397
Email : hoc.abidjan@mea.gov.in

- Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister le 03 décembre 2019 à 11H00.
- Les soumissionnaires fourniront toutes les données/informations requises dans le dossier d'appel d'offre à l'entière satisfaction de l'Ambassade de l'Inde, le cas échéant l'offre sera considérée comme incomplète.
- Toutes les données, informations et tout autre matériel fournis par les soumissionnaires dans le cadre du processus d'appel d'offres et faisant partie du dossier d'appel d'offres restent la propriété exclusive de l'Ambassade.
- Les soumissionnaires éventuels nécessitant des éclaircissements peuvent contacter l'Ambassade par écrit, par courrier, par fax ou par courrier électronique au moins trois à quatre jours ouvrables avant la date limite de soumission de l'offre.
- La soumission et tous les documents la concernant, échangés entre le soumissionnaire et l'Ambassade doivent être rédigés en anglais.**
- Les offres doivent être en devise locale, francs CFA uniquement. Le coût total doit inclure tous les droits et taxes de la réglementation en vigueur. Les offres doivent être valables jusqu'au 2 Mars 2020.
- L'offre ne doit contenir aucune altération, rature, omission ni aucun rajout après impression. Les rajouts ne seront autorisés que dans le cas de corrections souhaitées par le soumissionnaire après accord préalable de l'Ambassade de l'Inde. Dans ce cas, les corrections devront être paraphées par les personnes autorisées.
- Le soumissionnaire retenu ne doit pas sous-traiter aucune partie de l'étendue des services qu'il doit entreprendre sans l'autorisation écrite de l'Ambassade de l'Inde. Le soumissionnaire retenu est l'unique responsable de l'achèvement du contrat vis-à-vis de l'Ambassade.

L'Ambassade se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et ne s'engage pas à accepter l'offre la moins-disante.

7. Conditions de paiement : Le soumissionnaire retenu recevra le montant prévu au contrat sur une base mensuelle.

Projet d'inventaire forestier et faunique national

Les parties prenantes font le bilan à mi-parcours



Les participants à la 2^e session du comité de pilotage de l'Ifn.

Plus de 16 millions d'hectares en 1960, moins de 3 millions en 2019. La forêt ivoirienne a perdu 90% de sa surface et ne couvre plus que 9% du territoire ivoirien aujourd'hui. Dans l'optique de juguler le phénomène de la déforestation, la Côte d'Ivoire a lancé, en janvier, le projet Inventaire forestier et faunique national (Iffn). Cette initiative vise à actualiser les connaissances sur les ressources forestières et fauniques du pays afin de donner au gouvernement ivoirien des leviers d'actions lui permettant une gestion optimale de ces ressources. Le bilan à mi-parcours dudit projet a été présenté le 30 octobre à l'hôtel Palm Club, au cours de la 2^e session du comité de pilotage. Ce, sous l'autorité du ministre des Eaux et Forêts (Minéf), de l'Agence française et développement (Afd), du Bureau de conseil et d'expertise en environnement spécialisé dans la gestion durable des écosystèmes forestiers et de la lutte contre le changement climatique (Onfi). « Une étude menée en 2015 indique que la Côte d'Ivoire ne possède plus que 11% de son couvert forestier. Aujourd'hui, nous sommes en deçà de ce chiffre. Cet inventaire va nous permettre d'avoir une idée réelle des données sur les ressources forestières et fauniques qui impliquent la fertilité des sols et les zones humides », a expliqué Colonel Martial Mé Kouamé, directeur de cabinet adjoint du Minéf.

Puis d'ajouter que l'objectif de cette rencontre est d'informer les membres sur l'état d'avancement du projet et des dossiers à traiter nécessitant leurs avis. Pour Pascal Cuny, conseiller technique principal de l'Ifn, ce projet est essentiel pour la Côte d'Ivoire dont les ressources naturelles subissent une dégradation inquiétante. « On estime, en effet, qu'au cours des 60 dernières années, près de 90% de la surface de la forêt a disparu. Il est donc important que ce projet se dote d'un logo qui soit facilement reconnaissable par tous et mette en évidence de manière très visible, les enjeux sous-jacents au projet », a-t-il indiqué. Mis en place depuis plusieurs mois, le projet est entré, en septembre 2019, dans sa phase active par des sessions de formations et des inventaires. Au total, près de 120 agents de la Sodefor (Société de développement des forêts), de l'Oipr (Office ivoirien des parcs et réserves) et de l'Anader (Agence nationale d'appui au développement rural) vont être formés à ce protocole d'inventaire, à l'utilisation des appareils de mesure qui vont être utilisés lors de ces campagnes d'inventaires, et au maniement des outils de collecte. Entièrement financé par l'Agence française de développement (Afd), la phase pratique du projet Ifn va mobiliser 155 personnes pour une durée de 12 à 18 mois ■

ÉMÉLINE P. AMANGOUA

Restructuration de la Cncc Les actions de gouvernement portent leurs fruits

Le gouvernement a injecté 53 milliards de F Cfa qui ont permis de sauver cet établissement bancaire placé sous administration provisoire en 2015 par la Commission bancaire de l'Uemoa.

La Cncc détenue par l'État, actionnaire unique, a changé de logo, de signature et de dénomination. Elle s'appelle désormais la Banque populaire de Côte d'Ivoire. L'information a été donnée par son directeur général, Issa Fadiga, à la conférence de presse qu'il a animée, hier, à la Maison de l'Entreprise, au Plateau. Le conférencier a également indiqué que cette banque est définitivement sortie de la zone rouge et qu'« elle réalisera, fin 2019, un résultat net positif ».

Cette performance résulte de la mise en œuvre du plan de restructuration adopté en mai 2017, du renforcement du fonds propre de la banque à hauteur de 53 milliards de F Cfa par l'État et la cession d'actifs immobiliers hors exploitation. En 2015, la Cncc a été placée sous administration provisoire par la Commission bancaire à la suite de difficultés de tous ordres. Pour sau-



Issa Fadiga, directeur général de la Banque populaire de Côte d'Ivoire. (PH : JOSEPHINE KOUADIO)

ver cette société publique, le gouvernement a adopté son plan de restructuration en mai 2017, et nommé un nouveau directeur général en la personne de Issa Fadiga, pour sa mise en œuvre.

Le rebranding total de la banque à travers le changement de logo, de signature et de dénomination marque une rupture avec ces années de difficultés et annonce les ambitions de la société. « Après avoir passé ces deux dernières années à nous consacrer aux transformations internes de la banque, nous voilà arrivés à une étape majeure, la transformation externe de la Cncc. En effet, le redressement de la banque nécessite une rupture avec les difficultés du passé (...) Cette transformation nous permettra sans aucun doute de rester partout, proche de nos clients et de renforcer aussi la confiance », a déclaré Issa Fadiga.

La Banque populaire de Côte d'Ivoire, c'est aujourd'hui un capital de 40 milliards de

FCfa et 73 agences. Elle se positionne comme un soutien à l'Économie nationale à travers le financement des Pme et son inscription dans les actions menées dans le cadre

du programme social du gouvernement (Ps gouv), selon son directeur général ■

DAVID YA

Issa Fadiga : « En tant que banque d'État, nous accompagnons le Ps gouv »

Comment comptez-vous maintenir le cap de la croissance ?

Nous avons une nouvelle stratégie axée sur les classes moyennes et les classes populaires pour ce qui est de la clientèle des particuliers. Elle est axée aussi sur les Pme auxquelles nous apportons aujourd'hui les financements. Nous développons aussi les canaux alternatifs, notamment le mobile, qui sont des agences sur quatre roues que nous utilisons pour aider les populations des zones non bancarisées où il n'y a aucune institution financière. Ce que nous faisons, c'est qu'au lieu de déplacer les populations vers nous, nous allons vers elles. D'où notre nouvelle signature, partout près de vous.

En tant que banque d'État, que faites-vous singulièrement ?

Nous nous différencions, notamment à travers les partenariats que nous signons. Nous avons signé avec l'Ens, la Cnam qui permet à l'ensemble des assurés de l'Assurance maladie universelle de pouvoir effectuer le paiement de leur cotisation etc. Nous essayons d'accompagner le programme social du gouvernement, le Ps gouv. Tout cela permet d'accompagner les politiques sectorielles du gouvernement parce que 2019 et 2020 sont les années du social et en tant que banque étatique, nous avons le devoir d'accompagner le gouvernement dans ses projets ■

D. YA

Lutte contre la concurrence déloyale Plus de 14 000 tôles d'une valeur de 30 millions de F Cfa saisies

C'est à partir d'une information anonyme qu'une équipe de la direction de la Métrologie, du contrôle, de la qualité et de la répression des fraudes du ministère du Commerce et de l'Industrie a procédé hier à la saisie de plus de 14 000 feuilles de tôle de couverture dans les locaux d'une entreprise de production de ce matériau à Marcori Zone 4.

À la tête du groupe d'intervention, le sous-directeur du département en charge de la répression des fraudes, Koné Zimo Bérenger, a expliqué que depuis quelque temps, les services du ministère ont été saisis d'une information selon laquelle, il existe certaines tôles de couverture dont on ignore totalement la provenance. Et de qualité douteuse. Une enquête minutieusement menée par les inspecteurs dudit département a permis la découverte et la saisie des tôles.

Selon Koné Zimo Bérenger, les feuilles de tôle saisies ne respectent aucune disposition réglementaire. En effet, aucune précision sur la longueur, la largeur, l'épaisseur, le nom de l'importateur et du fabricant ne figure sur les matériaux.

En attendant la suite que le ministère voudra donner à l'af-



Des échantillons de tôles saisies ont été acheminés au laboratoire pour des analyses plus approfondies. (PH : DRI)

faire, des échantillons ont été acheminés au laboratoire pour des analyses plus approfondies. Reconnaisant les faits, les propriétaires demandent plutôt la clémence de l'administration, parce qu'ils ignoreraient la réglementation en la matière. Selon leurs explications, c'est la toute première fois qu'ils font de telles importations. Ordinairement, ils interviennent dans le fer à béton et d'autres matériaux de

construction. Selon le sous-directeur de la répression des fraudes, ils encourent des sanctions d'ordre pénal ou des amendes transactionnelles. « Les résultats d'analyse nous permettront d'apprécier l'ampleur de la situation, en ce qui concerne la qualité de la tôle de couverture incriminée. Nous pourrions alors mieux nous prononcer », a-t-il annoncé. Koné Zimo a aussi lancé un appel à la responsabilité aux opéra-

teurs du secteur des matériaux de construction. Il a rappelé que l'écroulement des maisons tire en partie sa source de la mauvaise qualité des matériaux. « L'État est très regardant, notamment le ministre Souleymane Diarrassouba en charge du Commerce et de l'Industrie qui suit ces éléments de très près », a mis en garde le sous-directeur de la répression ■

ABOUBAKAR BAMBA

Filière coton Bouaké sensibilisée à la qualité du coton graine

Après avoir réussi à relever la production du coton et à hisser la Côte d'Ivoire au 3^e rang des producteurs africains, lors de la campagne 2018-2019, avec une production de 469 000 tonnes, l'Intercoton veut, pour la campagne 2019-2020, relever le défi de la qualité du coton graine.

Dans cette optique, il a initié une tournée de sensibilisation des producteurs pour une bonne qualité du coton graine. Le lancement de l'opération a eu lieu, lundi, à la salle de conférences de la Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles (Cidt). Pour réussir cette campagne qui sillonnera tout le bassin cotonnier, du 4 au 10 novembre, plusieurs équipes composées de l'Intercoton, du Fpc-CI, de l'Aprocot-CI et du Conseil du

coton et de l'anacarde ont été constituées.

À en croire Yacouba Soro, ces équipes vont parcourir le bassin cotonnier durant une semaine, afin d'instruire les producteurs sur l'importance et la nécessité des bonnes pratiques et attitudes pour la préservation de la qualité du coton ivoirien. « Nous avons demandé aux équipes de ne pas imposer aux producteurs la manière dont ils doivent conserver leur production. Il s'agit juste de leur dire de bien la conserver », a-t-il insisté.

Cette campagne qui se déroule à la veille du démarrage de la nouvelle campagne de la récolte et de la commercialisation 2019-2020 s'annonce bonne à tous égards ■

CHARLES KAZONY
CORRESPONDANT RÉGIONAL

6^e édition du Grand prix des transports de l'Afrique de l'Ouest

Auguste Danoh : « Des organisations professionnelles et des entreprises de transports sont attendues »

La 6^e édition du Grand prix des transports de l'Afrique de l'Ouest aura lieu le 14 novembre. Le Directeur général du Marché africain des transports de l'Afrique de l'Ouest (Matao), président du comité d'organisation, dévoile les innovations opérées cette année.

Nous sommes à quelques jours de la 6^e édition du Grand prix des transports de l'Afrique de l'Ouest. Pensez-vous que tout est fin prêt ?

On n'est jamais totalement prêt pour un événement. Mais je peux vous rassurer que nous avons fait le maximum jusqu'à présent et nous sommes dans la dernière ligne droite pour parachever les derniers détails. Ça se passe pour le moment, comme nous le souhaitons.

Quelles sont les innovations de cette année ?

Le Grand Prix des Transports de l'Afrique de l'Ouest, cette année, connaît une véritable innovation. D'abord, l'événement se décline en une journée de l'excellence dans les Transports et est enrichi d'un panel sur la thématique de l'offre du secteur en termes d'emploi-jeune. Ce panel sera animé par des experts chevronnés en la matière et enrichira l'ouverture officielle de l'événement. Il

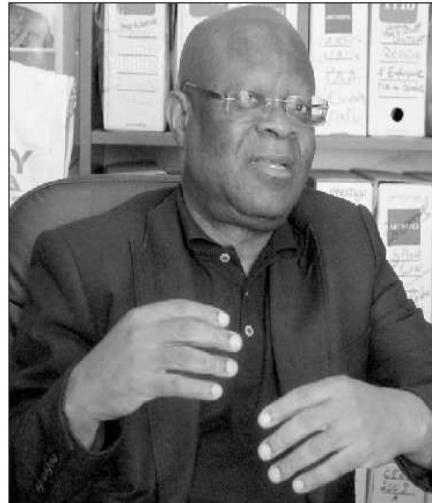
se déroulera à la maison du Patronat au Plateau le jeudi 14 novembre de 10h à 12h30. Plusieurs ministères ayant un lien avec les activités des Transports ou la thématique de cette année seront représentés. Cette 6^e édition réserve de bonnes surprises et va démontrer qu'elle est véritablement celle de la consécration.

Combien de prix seront décernés ?

Nous avons environ une quinzaine de prix et d'autres formes de distinction. Le jury a déjà bouclé son travail et la fête sera belle. Nous sommes très fiers de leurs résultats.

Nous avons eu écho de différentes séances de travail entre plusieurs structures dans le cadre des préparatifs. Ont-elles été concluantes ?

Nous avons passé en revue tous nos partenaires naturels. Nous avons eu des séances de travail très enrichissantes sur la dimension à donner à notre événement cette année. Ces diverses ren-



sous-région sont attendues à cette édition. La mobilisation de la sous-région est plus importante et nous en sommes très heureux.

Pourquoi le choix de la thématique de l'emploi-jeunes pour cette année ?

La question de l'emploi jeune est au centre des préoccupations de notre société. Nous voulons contribuer à orienter les décideurs vers des réponses concrètes et mesurables que ce grand secteur d'activité offre à la Jeunesse en termes d'emploi. La question de l'emploi-jeune doit nous interpeller tous et nous devons œuvrer à apporter des solutions idoines à cette problématique. Le secteur des transports peut avoir du répondant relativement à cette question.

La grande famille des

Transports est-elle réellement mobilisée ?

Le Grand prix des transports de l'Afrique de l'Ouest est à sa 6^e édition et nous rendons gloire à Dieu. Nous remercions le ministre des Transports pour tout ce qu'il fait pour cet événement. Toute la grande famille des transports est mobilisée pour recevoir le Premier ministre et sa délégation. Nous faisons de notre mieux pour que cet événement ait une dimension véritablement sous-régionale. Rendez-vous est donc pris pour le 14 novembre, le matin, à la maison du Patronat au Plateau pour le panel et le soir au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire pour le dîner de gala de récompense des meilleurs opérateurs. Que la fête soit belle ! ■

INTERVIEW RÉALISÉE PAR AMOROFI BAKAMA

contres ont démontré le grand intérêt que l'ensemble des opérateurs porte à leur unique moment de retrouvailles récréatives et de partage pour donner un sens à leurs activités professionnelles. Ces rencontres nous ont sincèrement galvanisés.

Quelles sont les délégations de la sous-région attendues ?

Des organisations professionnelles et des entreprises de transports de la

Techniques d'analyse conjoncturelle

Des cadres de la Dge renforcent leurs capacités

Depuis le 4 novembre, plus d'une vingtaine de cadres de la Direction générale de l'économie (Dge) prennent part, dans la cité balnéaire de Grand-Bassam, à l'atelier de renforcement des capacités en techniques d'analyse conjoncturelle. Cet atelier, fruit d'une étroite collaboration entre la Dge et Afritac de l'Ouest, prend fin le 8 novembre.

Selon le directeur général de l'économie, le Dr Sain Oguié, qui a procédé à l'ouverture des travaux, il devrait permettre de renforcer les indicateurs conjoncturels et d'améliorer l'analyse de l'évolution des différents indicateurs, la note de conjoncture ainsi que les autres publications conjoncturelles. À la fin des travaux, les participants devraient être au fait



Sain Oguié, directeur général de l'économie, a procédé à l'ouverture des travaux.

des meilleures pratiques en termes de traitement et d'analyse d'information conjoncturelle, d'analyse de la cohérence des évolutions sectorielles conjoncturelles et d'exploitation des soldes. De

même, ils seront formés à l'élaboration des notes de conjoncture respectant les normes internationales. L'analyse conjoncturelle, explique Sain Oguié, c'est faire un suivi rapproché de l'évolution de l'activité économique, afin de détecter les points « de retournement, les goulets d'étranglement et de proposer les mesures correctrices adéquates ». Elle permet également d'améliorer les prévisions macroéconomiques. La rencontre de Grand-Bassam, ajoute le directeur des prévisions, des politiques et des statistiques économiques, Hien Sansan, vise « à rendre ces agents plus outillés en matière d'analyse de la conjoncture économique et de rédaction des différentes publications conjoncturelles » ■

ANOH KOUAO



Association des professionnels du caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire
Tel : 22 41 46 16 / fax: 22 41 91 58
e-mail: apromak@aviso.ci
PRIX D'ACHAT DU CAOUTCHOUC (M) NOVEMBRE 2019

ERRATUM

Dans sa parution N°16465 du mercredi 6 novembre 2019, Fraternité matin a publié par erreur le prix d'achat du caoutchouc d'Avril 2019. En lieu et place de celui d'octobre 2019, transmis par l'Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire (APROMAC).

Prière faire abstraction de cette publication et plutôt prendre en compte celle de ce jour, Jeudi 7 novembre 2019.

Fraternité matin s'excuse auprès des publics-cibles et de ses lecteurs pour les désagréments occasionnés par cette erreur.

Marché de référence du caoutchouc sec
Mois de base des cours (M-1)
Cotation moyenne SICOM
Cours moyen du dollar

SICOM à Singapour
oct-19
129,24 US cents
593,49 F CFA

	Qualité du caoutchouc	
	Sec	Humide DRC 60%
Cours moyen cotation F CFA	767,05	460,23
Décote 3 % : F CFA	23,01	13,81
Prix FOB après décote FCFA	744,03	446,42
Prix d'achat au planteur F CFA:		
61 % du prix FOB	453,86	272,32
Rétrocession de la décote aux planteurs	2,43	1,46
Prix au planteur avant retenues F CFA	456,29	273,77
Retenues au kilo de caoutchouc FCFA :		
Cotisation APROMAC	0,78	0,47
Cotisation APROCANCI	-	-
Cotisation OPCN	-	-
Cotisation FIRCA	10,00	6,00
Total Retenues F CFA	10,78	6,47
Prix d'achat net au planteur du kilo de caoutchouc F CFA	445,51	267,30
Arrondi à	446	268
Rappel du prix d'achat au planteur du mois précédent	459	275

6^e édition du Grand prix des transports de l'Afrique de l'Ouest Auguste Danoh : « Des organisations professionnelles et des entreprises de transports sont attendues »

La 6^e édition du Grand prix des transports de l'Afrique de l'Ouest aura lieu le 14 novembre. Le Directeur général du Marché africain des transports de l'Afrique de l'Ouest (Matao), président du comité d'organisation, dévoile les innovations opérées cette année.

Nous sommes à quelques jours de la 6^e édition du Grand prix des transports de l'Afrique de l'Ouest. Pensez-vous que tout est fin prêt ?

On n'est jamais totalement prêt pour un événement. Mais je peux vous rassurer que nous avons fait le maximum jusqu'à présent et nous sommes dans la dernière ligne droite pour parachever les derniers détails. Ça se passe pour le moment, comme nous le souhaitons.

Quelles sont les innovations de cette année ?

Le Grand Prix des Transports de l'Afrique de l'Ouest, cette année, connaît une véritable innovation. D'abord, l'événement se déroule en une journée de l'excellence dans les Transports et est enrichi d'un panel sur la thématique de l'offre du secteur en termes d'emploi-jeune. Ce panel sera animé par des experts chevronnés en la matière et enrichira l'ouverture officielle de l'événement. Il

se déroulera à la maison du Patronat au Plateau le jeudi 14 novembre de 10h à 12h30. Plusieurs ministères ayant un lien avec les activités des Transports ou la thématique de cette année seront représentés. Cette 6^e édition réserve de bonnes surprises et va démontrer qu'elle est véritablement celle de la consécration.

Combien de prix seront décernés ?

Nous avons environ une quinzaine de prix et d'autres formes de distinction. Le jury a déjà bouclé son travail et la fête sera belle. Nous sommes très fiers de leurs résultats.

Nous avons eu écho de différentes séances de travail entre plusieurs structures dans le cadre des préparatifs. Ont-elles été concluantes ?

Nous avons passé en revue tous nos partenaires naturels. Nous avons eu des séances de travail très enrichissantes sur la dimension à donner à notre événement cette année. Ces diverses ren-



PHOTOS: DR

contres ont démontré le grand intérêt que l'ensemble des opérateurs porte à leur unique moment de retrouvailles récréatives et de partage pour donner un sens à leurs activités professionnelles. Ces rencontres nous ont sincèrement galvanisés.

Quelles sont les délégations de la sous-région attendues ?

Des organisations professionnelles et des entreprises de transports de la

sous-région sont attendues à cette édition. La mobilisation de la sous-région est plus importante et nous en sommes très heureux.

Pourquoi le choix de la thématique de l'emploi-jeunes pour cette année ?

La question de l'emploi jeune est au centre des préoccupations de notre société. Nous voulons contribuer à orienter les décideurs vers des réponses concrètes et mesurables que ce grand secteur d'activité offre à la Jeunesse en termes d'emploi. La question de l'emploi-jeune doit nous interpeller tous et nous devons œuvrer à apporter des solutions idoines à cette problématique. Le secteur des transports peut avoir du répondant relativement à cette question.

La grande famille des

Transports est-elle réellement mobilisée ?

Le Grand prix des transports de l'Afrique de l'Ouest est à sa 6^e édition et nous rendons gloire à Dieu. Nous remercions le ministre des Transports pour tout ce qu'il fait pour cet événement. Toute la grande famille des transports est mobilisée pour recevoir le Premier ministre et sa délégation. Nous faisons de notre mieux pour que cet événement ait une dimension véritablement sous-régionale. Rendez-vous est donc pris pour le 14 novembre, le matin, à la maison du Patronat au Plateau pour le panel et le soir au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire pour le dîner de gala de récompense des meilleurs opérateurs. Que la fête soit belle ! ■

INTERVIEW RÉALISÉE PAR
AMOROFI BAKAMA

Techniques d'analyse conjoncturelle Des cadres de la Dge renforcent leurs capacités

Depuis le 4 novembre, plus d'une vingtaine de cadres de la Direction générale de l'économie (Dge) prennent part, dans la cité balnéaire de Grand-Bassam, à l'atelier de renforcement des capacités en techniques d'analyse conjoncturelle. Cet atelier, fruit d'une étroite collaboration entre la Dge et Afritac de l'Ouest, prend fin le 8 novembre.

Selon le directeur général de l'Économie, le Dr Sain Oguié, qui a procédé à l'ouverture des travaux, il devrait permettre de renforcer les indicateurs conjoncturels et d'améliorer l'analyse de l'évolution des différents indicateurs, la note de conjoncture ainsi que les autres publications conjoncturelles. À la fin des travaux, les participants devraient être au fait



Sain Oguié, directeur général de l'Économie, a procédé à l'ouverture des travaux.

des meilleures pratiques en termes de traitement et d'analyse d'information conjoncturelle, d'analyse de la cohérence des évolutions sectorielles conjoncturelles et d'exploitation des soldes. De

même, ils seront formés à l'élaboration des notes de conjoncture respectant les normes internationales. L'analyse conjoncturelle, explique Sain Oguié, c'est faire un suivi rapproché de l'évolution de l'activité économique, afin de détecter les points « de retournement, les goulots d'étranglement et de proposer les mesures correctrices adéquates ». Elle permet également d'améliorer les prévisions macroéconomiques. La rencontre de Grand-Bassam, ajoute le directeur des prévisions, des politiques et des statistiques économiques, Hien Sansan, vise « à rendre ces agents plus outillés en matière d'analyse de la conjoncture économique et de rédaction des différentes publications conjoncturelles » ■

ANOH KOUAO



Association des professionnels du caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire
Tel : 22 41 46 16 / fax: 22 41 91 58
e-mail: apromak@aviso.ci
PRIX D'ACHAT DU CAOUTCHOUC (M) NOVEMBRE 2019

ERRATUM

Dans sa parution N°16465 du mercredi 6 novembre 2019, Fraternité matin a publié par erreur le prix d'achat du caoutchouc d'Avril 2019. En lieu et place de celui d'octobre 2019, transmis par l'Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire (APROMAC).

Prière faire abstraction de cette publication et plutôt prendre en compte celle de ce jour, Jeudi 7 novembre 2019.

Fraternité matin s'excuse auprès des publics-cibles et de ses lecteurs pour les désagréments occasionnés par cette erreur.

Marché de référence du caoutchouc sec SICOM à Singapour
Mois de base des cours (M-1) oct-19
Cotation moyenne SICOM 129,24 US cents
Cours moyen du dollar 593,49 F CFA

	Qualité du caoutchouc	
	Sec	Humide DRC 60%
Cours moyen cotation F CFA	767,05	460,23
Décote 3 % : F CFA	23,01	13,81
Prix FOB après décote FCFA	744,03	446,42
Prix d'achat au planteur F CFA:		
61 % du prix FOB	453,86	272,32
Rétrocession de la décote aux planteurs	2,43	1,46
Prix au planteur avant retenues F CFA	456,29	273,77
Retenues au kilo de caoutchouc FCFA :		
Cotisation APROMAC	0,78	0,47
Cotisation APROCANCI	-	-
Cotisation OPCN	-	-
Cotisation FIRCA	10,00	6,00
Total Retenues F CFA	10,78	6,47
Prix d'achat net au planteur du kilo de caoutchouc F CFA	445,51	267,30
Arrondi à	446	268
Rappel du prix d'achat au planteur du mois précédent	459	275

Ratification des ordonnances présidentielles

Les députés adoptent cinq projets de loi en commission

Les textes de loi ont été présentés à la Commission des affaires économiques et financières (Caef) de l'Assemblée nationale par le ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, le 4 novembre.

Les députés de la Commission des Affaires économiques et financières (Caef) de l'Assemblée nationale ont approuvé, le 4 novembre, cinq projets de loi ratifiant des ordonnances prises par le Président de la République. Les textes de loi ont été présentés par le ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, le 4 novembre.

Ils portent sur le transport ferroviaire entre Abidjan et Ouagadougou, une taxe de soutien à la Société ivoirienne de raffinage (Sir), un partenariat entre l'État de Côte d'Ivoire et la société Envoï partenariats Côte d'Ivoire, le fonctionnement de l'Autorité nationale de régulation des marchés publics (Anmp) et l'exemption des entreprises de droit espagnol de la retenue au titre de l'impôt sur les bénéfices non commerciaux.

L'adhésion des députés a été obtenue après plus de cinq



Le ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, s'est félicité du dynamisme de la Caef.

heures de débat, de leur intérêt d'en savoir davantage sur les domaines concernés par les Ordonnances prises par le chef de l'État, selon le ministre Abdourahmane Cissé. « La durée

des débats témoigne de notre engagement à tous de faire avancer les choses dans le bon sens. En définitive, l'ensemble des textes a été

adopté. Ce qui témoigne de la qualité du travail que fait le gouvernement », a-t-il commenté. L'exposé des motifs précise

notamment que le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2018-97 du 24 janvier 2018 sur l'égalisation du régime fiscal et douanier prévu

par l'annexe F3 de la convention de concession révisée pour l'exploitation des transports ferroviaires entre le Burkina-Faso et la Côte d'Ivoire vise à la réhabilitation du chemin de fer d'un coût de plus de 260 milliards de francs Cfa en vue de booster les échanges commerciaux entre les deux pays. Quant à l'ordonnance numéro 2019-290 du 03 avril 2019 portant sur exemption des entreprises de droit espagnol de la retenue au titre de l'impôt sur les bénéfices non commerciaux dans les marchés exécutés en Côte d'Ivoire, dans le cadre du programme de conversion de la dette en projets de développement, elle s'inscrit dans le cadre d'une mesure d'allègement de la dette aux Pays pauvres très endettés (Ppte) prise par le gouvernement espagnol en juillet 2007 dont la Côte d'Ivoire fait partie.

DAVID YA

Exploitation pétrolière

La Côte d'Ivoire met en vente 5 blocs pétroliers en Afrique du Sud

Des représentants du ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Abdourahmane Cissé, séjournent à Cape Town, en Afrique du Sud, depuis le 4 novembre, dans le cadre de la semaine africaine du pétrole dénommée « Africa Oil Week ». Cinq blocs pétroliers ivoiriens à fort potentiel font l'objet d'un appel à manifestation à Cape Town, en Afrique du Sud, où la Côte d'Ivoire prend part à la semaine africaine du pétrole dénommée « Africa Oil Week ». Il s'agit des blocs CI-800 ; CI-801 ; CI-802 ; CI-102 ; CI-503, pour lesquels les données sont suffisantes pour une mise en exploitation rapide, selon le ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables.

Outre ces cinq blocs pétroliers phares, la mission ivoirienne en a présenté 13 autres, soit, au total, 18 opportunités d'exploration dans le bassin sédimentaire ivoirien. « Avec 4 blocs producteurs comprenant 8 gisements, le bassin sédimentaire ivoirien produit aujourd'hui environ 38 000 barils jour de pétrole brut et 213 millions de pieds cubes jour de gaz naturel. La quasi-totalité du gaz na-



La délégation ivoirienne à Cape Town a réussi à susciter l'intérêt de gros acteurs du secteur pétrolier pour le bassin sédimentaire national.

tural produit est utilisée pour la production électrique. La Côte d'Ivoire constitue donc un marché captif du gaz naturel et les besoins actuels et à venir, pour satisfaire la demande nationale et l'exportation en électricité, sont de plus en plus importants », a expliqué Ambroise Niamien, conseiller technique en charge des hydrocarbures, s'adressant à l'auditoire du « Africa Oil Week », le 6 novembre. Il a aussi rappelé les réformes engagées par le gouvernement dans le secteur pétrolier, ces cinq dernières années, pour le rendre davantage attractif. Il s'agit notamment de l'aménagement du code pétro-

lier de 1996 par l'Ordonnance n° 2012-369 du 18 avril 2012 portant modification de la loi n° 96 - 669 du 29 août 1996 portant Code Pétrolier et de la révision des Contrats de Partage de Production (Cpp) pour les adapter aux nouvelles exigences du secteur ; de la forte promotion pétrolière initiée, avec à la clé 47 Contrats de Partage de Production signés y compris 4 contrats dans l'offshore ultra profond ; de la réalisation de plusieurs campagnes sismiques et de forages d'exploration avec des découvertes d'indices d'hydrocarbures dont certaines sont en cours d'évaluation ; l'amélioration de la

gouvernance du secteur des hydrocarbures par un suivi effectif des obligations contractuelles.

Avec sa façade maritime longue de 500 km et son bassin sédimentaire d'une superficie de 87 000 km², la Côte d'Ivoire dispose d'un potentiel pétrolier important. C'est dans cette optique que le gouvernement ivoirien a engagé, depuis plusieurs années, des actions fortes visant à mettre en valeur ce potentiel pétrolier et gazier dans le cadre de partenariats gagnant-gagnant, afin de faire de ce secteur un véritable moteur de l'économie.

D. YA



COMMUNIQUÉ

La Compagnie Ivoirienne d'Electricité informe tous ses fournisseurs qu'en raison de l'inventaire physique de novembre 2019, ses magasins seront fermés du **MERCREDI 13 AU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019 inclus**. Elle leur demande en conséquence de surseoir à toute livraison de matériels pendant cette période.



sur la route de Bassam

■ **Lotissement ATLANTIDE 3**

lots disponibles 350m² et 400m²

Nouveaux contacts

Tél : 22 51 11 55 / 80 - 22 51 11 57

Fax : 22 51 11 59

UN BATISSEUR DANS LA VILLE